

## DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS

Assemblée annuelle du 27 mai 2018,  
Salle Info-Loisir, Stade olympique, Montréal  
13h00

<b>NOM DU CLUB</b>		
<b>Nom du délégué</b>		<b>No de membre</b>
<b>Nom du substitut</b> (Le substitut doit être inscrit seulement si le président du club ne peut être présent. Autrement, n'inscrivez rien dans cette case.)		<b>No de membre</b>
<b>Nom de la personne autorisée à désigner</b>	<b>Fonction (président ou secrétaire)</b>	
<b>Date : jour / mois / an</b>	<b>Signature</b>	
<p><b>Le nombre de délégués est comptabilisé selon l'article 2.7 des règlements généraux de Tir à l'arc Québec. (2.7.2. Des délégués des clubs membres de la corporation à raison d'un (1) délégué par club. 2.7.3. Les délégués doivent être membres individuels de la corporation.)</b></p>		

<b>Réservations pour la fin de semaine</b>	<b>Hébergement suggéré:</b>
<p>Faites votre réservation directement à l'hôtel de votre choix (voir liste d'hébergement suggérée).</p>	<p><b>Quality Hôtel</b> 8100, av Neuville, Anjou, H1J-2T2 (524) 493-6363 Ou <b>Confort Inn Boucherville</b> 96, boul de Mortagne, Boucherville, J4B-5M7 (855) 213-0582</p>

Veuillez retourner ce formulaire au secrétariat de Tir à l'arc Québec

**au plus tard le samedi 12 mai 2018**

par : courriel [taq@tiralarcquebec.com](mailto:taq@tiralarcquebec.com)

télécopieur au (514) 252-3165, de main à main, ou par la poste à l'adresse suivante :

4545, av. Pierre-De Coubertin, Montréal (Québec) H1V 0B2